

Bienvenue !



L'adhésion à la FFCT en qualité de membre individuel, c'est laisser libre cours à sa façon de pratiquer le cyclotourisme tout en apportant sa propre perception des activités.

À la FFCT, pour la saison 2012, vous profiterez de toutes ses activités et vous bénéficierez de tous les avantages liés à la licence.

Que vous soyez déjà affilié en 2011 ou que vous découvriez notre Fédération, ce dossier vous concerne, vous y trouverez des informations pratiques ainsi que tous les renseignements nécessaires à votre affiliation ou votre réaffiliation pour l'année 2012.

Si vous souhaitez des précisions sur la licence, les abonnements ou les assurances, n'hésitez pas, contactez le service Licences : par téléphone du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h au 01 56 20 88 82 ou par e-mail : l.blondeau@ffct.org

La prise des licences sur Internet sera accessible à partir de mi-décembre 2011

Vous trouverez dans ce dossier :

- ✓ un bulletin d'adhésion,
- ✓ un formulaire validation obligatoire des différentes formules et options d'assurances
- ✓ le dossier d'assurances et ses garanties,
- ✓ un modèle d'examen-type médical.

• Pour adhérer à la FFCT par Internet :

- ✓ connectez-vous sur notre site www.ffct.org, cliquez sur Espace fédéral puis sur Espace dédié aux membres individuels, et suivez les indications à l'écran,
- ✓ il faudra impérativement être en possession d'une carte bancaire.

• Pour adhérer à la FFCT par courrier il faut adresser :

- ✓ le bulletin d'adhésion dûment rempli, accompagné du règlement correspondant et du formulaire "Validation obligatoire des différentes formules et options d'assurances".
- ✓ un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclotourisme pour la première adhésion.

Votre adhésion prendra effet dès réception de votre dossier complet.

Les nouveaux adhérents doivent impérativement fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclotourisme.

► Si vous souhaitez connaître les coordonnées du comité départemental ou de la ligue dont vous dépendez, vous pouvez consulter www.ffct.org Présentation_Structure de la Fédération_ligues régionales et comités départementaux ou contactez le siège fédéral au : 01 56 20 88 88 de 9h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Fédération française de cyclotourisme

12, rue Louis Bertrand — 94207 Ivry-sur-Seine Cedex — Tél. : 01 56 20 88 88 — Fax : 01 56 20 88 99
Internet : www.ffct.org - www.veloenfrance.fr — E-mail : info@ffct.org — Métro ligne 7, station : Pierre et Marie Curie



La FFCT une fédération bien structurée

• Son rôle

- ➔ Créée en 1923,
- ➔ Agrément ministère des Sports : depuis le 30/11/1964,
- ➔ Reconnaissance d'utilité publique depuis le 30/10/1978,
- ➔ Agrément Tourisme depuis le 28/06/1991,
- ➔ Délégation par l'État pour l'activité "Cyclotourisme" depuis le 4/04/2006.
- ➔ Membre du CNOSF (Comité national olympique et sportif français),
- ➔ Membre de l'UECT (Union européenne de cyclotourisme),
- ➔ Membre de l'UCTI (Union de cyclotourisme internationale),
- ➔ Membre du CPV (Comité de promotion du vélo),
- ➔ Membre de la Fédération des parcs naturels régionaux de France,
- ➔ Membre de FIA/AIT (Fédération internationale de l'automobile, Alliance internationale du tourisme).

L'objet de la FFCT est clairement défini par ses statuts :

- " ... la FFCT a pour objet : de diriger, d'organiser, de développer et de défendre la pratique du cyclotourisme ... "
- " ... d'orienter et de contrôler en qualité de fédération dirigeante, l'activité des associations ou groupements ... "
- "... de représenter la France à l'étranger ..."
- "... de combattre la délinquance routière ..."
- "... d'intégrer le concept de développement durable ..."

• Son champ d'action

Le cyclotourisme au sein de la FFCT se conjugue autour de trois composantes essentielles :
tourisme — sport-santé — culture

C'est une diversité de pratiques en toute liberté pour découvrir une région, la nature :

- ▀ des randonnées touristiques, de la courte balade aux circuits par étape,
- ▀ des Cyclo-découvertes® animées et encadrées par des personnes qualifiées,
- ▀ des voyages et séjours à bicyclette tant en France qu'à l'étranger,
- ▀ des Randonnées permanentes pour connaître de nouveaux paysages,
- ▀ des randonnées et brevets sur des parcours et des reliefs variés.

Toute forme de compétition est exclue de ses activités y compris les cycloportives, ainsi que toute organisation avec classement Route et/ou VTT. Le cyclotourisme utilise le cycle mue exclusivement par la force musculaire.

• Son fonctionnement

La Fédération est administrée par un comité directeur de 19 membres qui décide et contrôle l'exécution du budget adopté par l'assemblée générale. Il est chargé d'appliquer la politique définie par l'assemblée générale.

Des commissions techniques nationales déclinent, dans leurs missions respectives, les orientations du projet fédéral décidées par le comité directeur. La Fédération est représentée dans les départements et dans les régions par des comités départementaux et des ligues régionales.

LA FÉDÉRATION EN CHIFFRES

- 23 ligues régionales
- 95 comités départementaux
- 3200 clubs dont 1 700 clubs ou sections VTT de randonnée
- 310 écoles de cyclotourisme
- 123 000 adhérents

Adhérer à la FFCT ? Quels avantages ?

Votre licence 2012 vous ouvre à toutes les activités de la Fédération, vous offre des conditions privilégiées, des publications exclusives et vous propose des garanties d'assurances adaptées à la pratique du cyclotourisme.

• Des activités uniques :

- ▶ des séjours et voyages en France ou à l'étranger,
- ▶ des manifestations fédérales à des tarifs préférentiels (de 2 à 6 € de réduction pour les adhérents), ainsi que des grands rendez-vous annuels : les Vertes tout-terrain, la Semaine fédérale internationale de cyclotourisme, les concentrations pascales, les Cyclo-montagnardes, les manifestations "Jeunes" etc.
- ▶ des activités orientées "familles" accessibles aux débutants (Cyclo-découvertes®, "Rencontre des chérubins"),
- ▶ l'accès à 400 randonnées permanentes, dont plus de 250 ont obtenu le label fédéral,
- ▶ des randonnées adaptées à tous les niveaux : brevets d'initiation et brevets jeunes, brevets touristiques, randonnées, brevets VTT, brevets européens et internationaux,
- ▶ Un centre cyclotouriste à Aubusson-d'Auvergne (63), le gîte Les 4 Vents, au cœur du parc naturel régional du Livradois-Forez accessible en priorité aux clubs et adhérents FFCT : hébergement en hôtellerie ou en camping.

• La possibilité de s'impliquer dans la vie fédérale :

- ▶ participer et voter dans les assemblées générales à tous les niveaux,
- ▶ rejoindre ses structures et leurs commissions,
- ▶ accéder aux stages d'initiation et de perfectionnement et à la documentation fédérale.

• Des outils pour savoir :

- ▶ le Guide du cyclotouriste adressé à tous les nouveaux adhérents 2012,
- ▶ le calendrier national Où irons-nous ? de plus de 4000 randonnées, brevets et concentrations disponible en ligne ainsi que des calendriers départementaux et régionaux,
- ▶ Les bonnes adresses (gîtes, campings, restaurants, hôtels...) consultables sur le site Internet,
- ▶ la revue *Cyclotourisme*, le magazine mensuel de la Fédération, avec abonnement à tarif préférentiel,
- ▶ la brochure *Séjours et voyages* en France ou à l'étranger,
- ▶ le Catalogue boutique,
- ▶ les Unités de formation sur tous les thèmes importants de la pratique du cyclotourisme,
- ▶ le site Internet www.ffct.org avec tous les événements et informations pratiques,
- ▶ le site Internet www.veloenfrance.fr pour accéder et télécharger gratuitement les circuits route et VTT de votre choix.

• Des conditions d'accès privilégiées :

grâce au Club avantages, votre licence de l'année en cours vous permet de bénéficier de tarifs et de conditions d'accès avantageux auprès de nombreux établissements : hébergements, séjours, hôtellerie, transport aérien, location de véhicules ...

• Les assurances 2012 avec les Mutuelles du Mans Assurances

(se rapporter au "dossier assurance membre individuel" joint y compris les assurances facultatives).

Une assurance spécifique adaptée au cyclotourisme.

En prenant une licence FFCT, vous bénéficiez d'une assurance (voir ci-dessous les 4 formules proposées).

▶ formule Mini-braquet

Elle vous assure en responsabilité civile 24h/24h, recours et défense pénale. Coût : 12 €.

▶ formule Petit-braquet

Elle vous assure en responsabilité civile 24h/24h, recours et défense pénale, accident corporel et assistance rapatriement, cardio-fréquentemètre et au casque

Décès cardio-vasculaire sans certificat médical ⁽¹⁾ : versement d'un capital minoré. Coût : 12,70 € (12 € + 0,70 €).

▶ formule Petit-braquet +

Elle comprend l'assurance Petit-braquet avec en plus des capitaux triplés, décès cardio-vasculaire et invalidité permanente.

Coût : 22 € (12,70 € + 9,30 €)⁽²⁾⁽³⁾.

▶ formule Grand-braquet

Elle comprend l'assurance Petit-braquet + avec en sus des capitaux triplés, décès cardio-vasculaire ⁽²⁾ ⁽³⁾ et les dommages à la bicyclette, aux équipements vestimentaires et GPS. Coût : 55 € (22 € + 33 €).

Elle doit impérativement être souscrite en même temps que la licence. Il ne pourra en aucun cas être demandé l'assurance Grand-braquet après s'être affilié, seule exception : l'achat d'un nouveau vélo sur présentation de la facture datant de moins de 1 mois.

IMPORTANT !

Quel que soit, le choix de votre formule d'assurance l'imprimé "Validation obligatoire des différentes formules et options d'assurances" est à compléter, dater, signer et à retourner avec votre dossier d'adhésion.

Pendant la saison 2012, la pratique du Vélo à Assistance Électrique (VAE) sera couverte par l'assureur fédéral sous réserve de la présentation d'un certificat médical obligatoire prescrivant l'usage d'un VAE à titre thérapeutique et de la signature de la charte d'usage.

(1) Un capital minoré est versé en l'absence d'un certificat médical de non contre-indication (CMNI).

(2) L'indemnité est doublée sur présentation d'un certificat médical de non contre-indication (CMNI) et du test à l'effort daté de moins de deux ans avant la prise de la licence.

(3) Sous réserve de la présentation d'un certificat médical.

La licence 2012

Les garanties couvertes par l'assurance fédérale dans la licence 2012 sont maintenues jusqu'à fin février 2013.

Catégorie	Cotisation FFCT	Revue	Formule Mini-braquet (licence + assurance)	Formule Petit-braquet (licence + assurance)	Formule Petit-braquet + (licence + assurance)	Formule Grand-braquet (licence + assurance)
Adulte : - sans revue - avec revue	36,00 € 36,00 €	--- 23,00 €	48,00 € 71,00 €	48,70 € 71,70 €	58,00 € 81,00 €	91,00 € 114,00 €
Jeunes - 25 ans né après le 31/12/85 - sans revue - avec revue	10,50 € 10,50 €	--- 23,00 €	22,50 € 45,50 €	23,20 € 46,20 €	32,50 € 55,50 €	65,50 € 88,50 €
Famille : 1 ^{er} adulte - sans revue - avec revue 2 ^e adulte Jeunes 7 à 25 ans Enfant de 6 ans et moins né après le 31/12/03	36,00 € 36,00 € 19,00 € 7,00 € gratuit	23,00 €	48,00 € 71,00 € 31,00 € 19,00 € gratuit	48,70 € 71,70 € 31,70 € 19,70 € gratuit	58,00 € 81,00 € 41,00 € 29,00 € 9,30 €	91,00 € 114,00 € 74,00 € 62,00 € 42,30 €

Assurance - Garanties				
Responsabilité civile	oui	oui	oui	oui
Défense et recours	oui	oui	oui	oui
Accident corporel	non	oui	oui	oui
Assurance rapatriement	non	oui	oui	oui
Dommages au casque	non	oui	oui	oui
Dommages cardio-fréquencemètre	non	oui	oui	oui
Dommages aux équipements vestimentaires + GPS	non	non	non	oui
Dommages au vélo	non	non	non	oui

• **Abonnement à la revue Cyclotourisme = 23 €/an** (11 numéros par an) au lieu de 49 € pour les non-adhérents. Cet abonnement peut être souscrit à tout moment pour un an, à partir du numéro suivant le mois de l'enregistrement de l'abonnement. Il suffit de retourner le coupon détachable qui se trouve en bas de la licence.

Pour tout nouvel adhérent, tarif exceptionnel = 17 €/an.

• La licence familiale

Elle permet aux familles domiciliées à la même adresse, composées de un ou deux membres adultes et d'enfants de moins de 25 ans (nombre illimité), de bénéficier de tarifs attractifs. Le chef de famille (1^{er} adulte) cotise au tarif adulte (avec ou sans revue) et les membres de sa famille bénéficient de tarifs préférentiels (famille 2^e adulte ou famille jeunes de - 25 ans ou enfants de moins de 6 ans licence gratuite en formule Mini-braquet ou Petit-braquet).

• La licence fin de saison 2012

À partir du 1^{er} septembre 2012 toute personne désirant adhérer pour la première fois à la FFCT bénéficiera d'une licence valable jusqu'au 31/12/2013 au tarif de la saison en cours.

• Les séjours et voyages FFCT

Pour participer à des séjours FFCT l'assurance Assistance-Rapatriement est obligatoire. Si vous avez opté pour la formule Mini-braquet, vous devrez fournir une attestation de votre assureur certifiant la couverture Assistance-Rapatriement pour la pratique du cyclotourisme, en cas d'accident corporel et de maladie, valable dans le ou les pays du séjour ou du voyage.

• Option FFCC

Il est possible de souscrire une adhésion à la Fédération française de camping et de caravanning avec une assurance complète.

- ✓ Carte FFCC/FICC familiale 24,70 €
- ✓ Carte FFCC/FICC individuelle 19,20 €

➤ NEWSLETTER "spécial licenciés"

Pour la recevoir, n'oubliez pas de renseigner le champ "adresse mail" de votre fiche.